



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°03/2018

En séance du 14 février 2018 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES & SPORTS (Présidente : Patricia Gabioud)**
 - **Sui-microsailing** : le Conseil autorise cette association à organiser le championnat suisse open micro-voiliers les 2 et 3 juin 2018 sur le lac de Champex.
 - **Rallye international du Valais** : le Conseil préavise favorablement la fermeture de la route Les Valettes-Champex-Lac pour la 59^{ème} édition du RIV qui se déroulera du 19 au 20 octobre 2018.
 - **Patrouille des jeunes** : le Conseil décide de soutenir financièrement cette 3^{ème} édition, étant donné que 35 équipes du CO prendront le départ le 19 avril 2018.
 - **Journée cantonale de danse** : le Conseil décide de soutenir financièrement la manifestation qui aura lieu le 23 mai prochain à Sembrancher.
 - **Daniel Yule et Candide Pralong** : le Conseil prend connaissance du programme des courses de Daniel Yule et de Candide Pralong et des organisations du ski-club Val Ferret et du Fan's club Daniel Yule pour les différentes compétitions. Une réception officielle pour les deux sportifs sera organisée ce printemps.

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION GESTION DES DECHETS & SALUBRITE (Présidente : Carole Bobillier)**
 - **Gestion des déchets – entreprises et indépendants exemptés de taxe sur le territoire communal** : le Conseil analyse les cas particuliers et décide que seuls les cas suivants seront exemptés de taxes :
 - la société ou l'indépendant ayant le siège social ou le domicile sur la commune, mais dont l'activité et les bâtiments d'exploitation sont hors commune.
 - la société ou l'indépendant ayant le siège social ou le domicile sur la commune mais dont le revenu annuel est inférieur à Fr. 2'300.-.

3. **DIVERS**
 - **Service forestier** : le Conseil engage M. Baptiste Formaz pour la saison estivale 2018.
 - **Plan d'aménagement détaillé** : en vue de concrétiser les objectifs de développement de la société de laiterie, le Conseil décide d'accepter le plan d'aménagement détaillé (PAD) « Sous-Le-Bay » pour la zone artisanale à aménager ainsi que le règlement y relatif.
 - **AG des samaritains** : le Conseil prend connaissance de la date de l'assemblée générale fixée le vendredi 23 février 2018 et accepte d'offrir l'apéritif.
 - **AG des apiculteurs d'Entremont** : le Conseil prend connaissance de la date de l'assemblée générale fixée le vendredi 2 mars 2018 et accepte d'offrir l'apéritif.

Séance levée à 18h30
Orsières, le 22.02.2018

L'Administration communale